

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer  
en charge des relations internationales sur le climat**

### **ARRÊTÉ du 24 avril 2017**

**fixant au titre de l'année 2017 la composition du jury d'admissibilité du concours pour le recrutement de chargés de recherche de 2ème classe du développement durable**

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu la loi n° 82-610 du 15 juillet 1982 modifiée d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique en France ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, modifiée ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983, modifié, fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 2014-1324 du 4 novembre 2014 portant statuts particuliers du corps des chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du développement durable ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2017 autorisant, au titre de l'année 2017, l'ouverture d'un concours pour le recrutement de chargés de recherche du développement durable de deuxième classe ;

### **Arrête**

**Article 1** - Le jury d'admissibilité des concours pour le recrutement de chargés de recherche de 2ème classe du développement durable au titre de l'année 2017, est composé comme suit :

M. Patrick CHABRAND, professeur des universités à l'Université d'Aix-Marseille, président du jury d'admissibilité ;

En qualité de membres élus par les membres du corps des chargés de recherche :

M. AUBERLET Jean-Michel, chargé de recherche du développement durable,  
M. ANTOINE Raphaël, chargé de recherche du développement durable,  
M. BETAILLE David, chargé de recherche du développement durable,  
Mme BORDEL Stéphanie, chargée de recherche du développement durable,  
Mme DIAZ OLVERA Lourdes, chargée de recherche du développement durable,  
M. GRESSEL Reinhard, chargé de recherche du développement durable,  
Mme HEDDEBAUT Odile, chargée de recherche du développement durable,  
M. MARCHETTI Mario, chargé de recherche du développement durable,  
M. VINOT Emmanuel, chargé de recherche du développement durable.

En qualité de membres choisis par la ministre chargée du développement durable :

Mme ARLIGUIE Ginette, professeur des universités à l'Université Paul Sabatier de Toulouse,  
Mme BAIETTO-CARNEIRO Marie-Christine, directrice de recherche CNRS,  
M. BENSRAHIB Abdelaziz, professeur des universités à l'INSA de Rouen,  
M. BUYLE BODIN François, professeur des universités à l'Université de Lille 1,  
M. CHASSERY Jean-Marc, professeur des universités à Grenoble,

Mme CHAUMERLIAC Nadine, directrice de recherche au CNRS,  
M. FRANKHAUSER Pierre, professeur des universités à l'Université de Franche-Comté,  
M. GENSEL Jérôme, professeur des universités,  
M. GHOREYCHI Mehdi, directeur de recherche à l'INERIS,  
M. LARCENEUX André, professeur émérite des universités à l'Université de Bourgogne,  
Mme MAIZI Nadia, directrice de recherche INRIA,  
M. MARCKIEWICZ Eric, professeur des universités à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis,  
M. NAAIM Mohamed, directeur de recherche à l'IRSTEA,  
M. N'KAOUA Bernard, professeur des universités à l'Université de Bordeaux,  
Mme WOLOSZYN Monika, professeur des universités à l'Université Savoie Mont Blanc,  
Mme ZEITOUNI BENNIS Karine, professeur des universités à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Les sections d'auditions seront complétées par des spécialistes extérieurs à la commission d'évaluation :

M. BOUCHER Olivier, directeur de recherche au CNRS,  
M. DIAMENT Michel, physicien à l'Institut de Physique du globe de Paris,  
M. GRUSSENMEYER Pierre, professeur des Universités Laboratoire Icube à Strasbourg,  
M. MARTIN Eric, directeur régional PACA IRSTEА – Centre à Aix-en-Provence,  
M. MARMORAT Jean-Paul, directeur de recherche, émérite à l'ENSMP Sophia-Antipolis.

**Article 2** - Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 24 avril 2017

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer,  
chargée des relations internationales sur le climat  
Pour la ministre et par délégation,  
La cheffe de bureau des recrutements par concours

Signé

Marie-Hélène ROLLAND-DELOFFRE